

Image not found or type unknown



Coloscopie - Perforation du côlon

Par **estooks**, le **01/09/2015** à **17:04**

Bonjour,

Suite à une coloscopie qui aurait mal tourné, perforation du côlon, j'aurais aimé connaître mes droits et la procédure à suivre pour que le préjudice soit reconnu. Je ne recherche pas nécessairement une indemnisation mais que le préjudice soit reconnu par le corps hospitalier. N'hésitez pas à me contacter pour de plus amples informations.

Merci

Estelle